

RAPPORT ANNUEL DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Territoires Qualité de vie Haute Qualité Environnementale Biodiversité Solidarités Attractivité Pratiques responsables Territoires Qualité de vie Haute Qualité Environnementale Biodiversité Solidarités Attractivité Pratiques responsables

2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 **2022** 2023

Territoires Qualité de vie Haute Qualité Environnementale Biodiversité Solidarités Attractivité Pratiques responsables Territoires Qualité de vie Haute Qualité Environnementale Biodiversité Solidarités Attractivité Pratiques responsables

Édito

Georges ZIEGLER

Président du Département
de la Loire

Jérémie LACROIX

Vice-président chargé
de l'Agenda 21

L'Humanité fait face à la fois à une grave crise sanitaire et à l'urgence climatique. Dans ce monde bouleversé, les enjeux de solidarité, de cohésion sociale, d'équité territoriale, de lutte contre le réchauffement climatique et de protection de la biodiversité sont plus que jamais d'actualité.

Placé en première ligne pour inventer des réponses concrètes et efficaces au plus près des réalités locales, le Département est un échelon territorial pragmatique et apte à développer ses actions sur tous les fronts du quotidien des Ligériennes et des Ligériens : le bien vieillir, l'éducation, le logement, l'alimentation, les déplacements, la vie culturelle et sportive.

Notre ambition consiste à favoriser l'émergence d'une dynamique territoriale en faveur du développement durable et de répondre à l'ensemble des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Ce rapport annuel sur la situation en matière de développement durable apporte donc un éclairage sur le suivi de nos engagements et permet de valoriser les efforts entrepris par notre collectivité au travers des différents dispositifs conçus et déployés tout au long de l'année précédente.

Le Schéma Vélo, le développement du sport nature, la lutte contre les déserts médicaux, la rénovation énergétique des différents bâtiments départementaux, la structuration d'une politique jeunesse, la réalisation du Bilan Carbone sur l'activité des services départementaux et de son patrimoine, la Communauté 360 pour éviter les ruptures de parcours aux personnes en situation de handicap, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective ou encore l'intégration de la sobriété numérique dans le projet Loire Connect sont autant d'actions et d'outils de notre collectivité qui permettent d'oser, d'innover et d'agir en faveur du développement de la Loire de demain : un territoire où les inégalités sociales et environnementales reculeront.

Élus, personnel départemental, associations, habitants, contribuons ensemble à la réussite de cette démarche vertueuse.

SOMMAIRE

FINALITÉ

DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES 6

- Concevoir et mettre en œuvre une ingénierie territoriale
- Valoriser le territoire par le développement de la pratique du vélo

FINALITÉ

AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE 10

- Structurer une politique jeunesse
- Adapter la politique départementale de l'habitat
- Développer une alimentation responsable et de qualité en soutenant une agriculture durable
- Concevoir un développement maîtrisé des sports nature dans la Loire

FINALITÉ

RECHERCHER LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ 16

- Être exemplaire dans la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux
- Mettre en œuvre et suivre la politique de l'eau
- Valoriser, ouvrir au public et promouvoir les espaces naturels
- Intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire
- Mieux prendre en compte les enjeux de développement durable dans les pratiques d'entretien et d'exploitation des routes

FINALITÉ

FAVORISER LES SOLIDARITÉS 24

- S'appuyer sur les politiques sportive et culturelle pour accompagner les enfants confiés au Département
- Favoriser l'insertion par le sport
- Favoriser l'intégration des personnes âgées et handicapées
- Élaborer un maillage de services au public ligérien

FINALITÉ

APPORTER DES RÉPONSES À L'ENJEU D'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT 30

- Mieux faire connaître la Loire en valorisant ses atouts
- Valoriser les monuments historiques départementaux par l'innovation
- Déployer l'usage numérique sur le territoire

FINALITÉ

ADAPTER NOS PRATIQUES AUX NOUVEAUX ENJEUX 36

- Structurer la politique des ressources humaines pour l'inscrire dans une stratégie prospective
- Renforcer l'utilisation des clauses de développement durable dans les marchés publics
- Pérenniser et actualiser les outils de pilotage financier stratégique et responsable

• DE L'AGENDA 21 À L'AGENDA 2030 40

• LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 41



DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES

Dynamiser le territoire passe par la bonne connaissance de ses problématiques et des besoins de ses habitants, afin de pouvoir développer les services, infrastructures et équipements nécessaires, tout en préservant un certain équilibre dans la prise en compte des enjeux économiques, agricoles et environnementaux.

Concevoir et mettre en œuvre une ingénierie territoriale

Référencement et dématérialisation des aides du Département sur le site "Aides Territoires"

Le Département de la Loire a signé une convention avec la plateforme numérique nationale "Aides Territoires" pour la mise en ligne des aides qu'il propose, tant sur l'accompagnement des projets d'investissement portés par les collectivités que sur les conseils, l'assistance technique ou toute forme d'ingénierie. Née du constat selon lequel la recherche d'aides est un travail difficile et chronophage pour les acteurs locaux, Aides Territoires facilite la recherche d'aides pour les collectivités territoriales et leurs partenaires locaux en rendant visibles et accessibles tous les dispositifs financiers et d'ingénierie auxquels ils peuvent prétendre. Cette plateforme se présente comme un véritable outil de modernisation de l'action publique de la collectivité. Elle vient compléter la communication institutionnelle départementale, et permet d'offrir à ses utilisateurs un service public gratuit, lisible et fiable, tout en garantissant un égal accès à l'information.



Programme “Petites villes de demain”

L'État a lancé un programme d'appui à la redynamisation des petites villes rurales qui présentent des signes de vulnérabilité. Nommé “Petites villes de demain”, ce programme est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et vise à redynamiser les communes en termes d'habitat, de développement économique, de commerces et d'artisanat, de patrimoine urbain et d'accès aux services. Le Département de la Loire a souhaité s'engager auprès de l'ANCT et des communes rurales en proposant un accompagnement de leurs projets en matière d'ingénierie. Il s'est positionné pour participer activement à l'animation globale du dispositif, et prendre en charge l'instruction des demandes de subvention et leur versement pour le compte de la Banque des Territoires. Il s'implique également dans la recherche et la mobilisation de financements pour accompagner les projets. L'animation de ce dispositif permet au Département de renforcer son positionnement en qualité d'animateur de l'ingénierie publique locale. À la fin de l'année 2022, 10 études ont été financées dans le cadre de ce programme.



Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



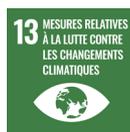
Valoriser le territoire par le développement de la pratique du vélo

Le Département a adopté en juin 2022 son nouveau **Plan de développement du vélo**, qui intègre de nouveaux enjeux autour de toutes les pratiques du vélo, y compris pour les déplacements du quotidien. En parallèle, il a poursuivi son action sur les discontinuités cyclables sur les routes départementales, avec notamment l'aménagement d'une section de 800 m sur la RD27 à Mably. Sur la Véloire, la mise en site propre d'un linéaire de 400 m et le traitement de l'aire d'accueil ont été finalisés à Pouilly-sous-Charlieu. L'aménagement d'un linéaire sur la commune d'Épercieux-Saint-Paul a également été réalisé. Sur le territoire du Forez, les pistes cyclables ont été jalonnées. Par ailleurs, une carte départementale a été éditée pour présenter l'offre vélo dans la Loire. Cette offre vélo est désormais référencée sur des sites tels que France Vélo tourisme et Koomott.

Le 9 juillet, le Département a lancé **le chèque vélo**, une aide forfaitaire et unique de 300 euros réservée aux Ligériens pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf. Ce dispositif est complémentaire aux 14 autres actions mises en œuvre dans le cadre du plan vélo. Il a pour ambition d'encourager la pratique du vélo, en augmentant sa part modale et d'encourager les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture. 1 000 personnes ont pu bénéficier de cette aide qui a rencontré un grand succès.



Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

Le Département est attentif à la qualité de vie de ses habitants, de toutes générations. Il veille ainsi à leur garantir un habitat adapté et un accès facilité à la culture et à l'éducation. Il agit pour la préservation de leur santé, notamment en leur donnant la possibilité de pratiquer des activités sportives sur le territoire.

Structurer une politique jeunesse

Par ses dispositifs à destination des jeunes, le Département porte depuis de nombreuses années une politique volontariste auprès de ce public. Une mission de coordination de la politique jeunesse a été mise en place en septembre 2021 pour porter et coordonner des actions ciblées à destination des 11-25 ans qui représentent 18,6% de la population ligérienne. L'un des premiers enjeux de cette mission est de susciter des synergies entre acteurs, à l'échelle départementale, que ce soit en interne de la collectivité ou en externe.

L'élaboration de la politique jeunesse s'organise autour de trois axes :

- adopter une approche globale, systémique et cohérente en mobilisant la pluralité des directions concernées,
- imaginer un modèle contributif de réflexion et d'engagement des partenaires,
- engager un dialogue citoyen avec les 11-25 ans (concertation) pour les positionner au cœur des échanges et les impliquer dans la définition d'une politique qui leur est dédiée.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Adapter la politique départementale de l'habitat

Afin d'aller au-delà du simple conseil, le Département anime et finance, en partenariat avec les structures intercommunales de la Loire, un dispositif mutualisé d'accompagnement à la rénovation énergétique de la Loire : **Rénov'actions42**.

Ce service, dont la mise en œuvre opérationnelle est confiée à ALEC 42, propose une offre complète et sécurisée d'accompagnement des propriétaires dans le projet de rénovation énergétique de leur logement. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022, ont été enregistrés :

- 10 865 demandes de renseignements,
- 1 517 accompagnements de projet de rénovation énergétique en maison individuelle,
- 15 nouvelles copropriétés accompagnées pour un total de 874 logements,
- 11 nouvelles copropriétés ayant voté des travaux de rénovation globale (403 logements).

À noter, le nombre de sollicitations repart à la hausse à l'automne 2022. Ceci s'explique par la notoriété de Rénov'actions 42, la communication sur les dispositifs nationaux (FranceRénov, MaPrimeRénov', etc.) et la conjoncture énergétique actuelle.

Le Département a été retenu dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place d'un Service public de la performance énergétique dans l'habitat (SPPEH). Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'offre de services proposée depuis 2016 au sein de la Maison départementale de l'habitat et du logement (MDHL) et permet de bénéficier de nouveaux financements jusqu'au 31 décembre 2023 à hauteur de 1 M€ par an.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Développer une alimentation responsable et de qualité en soutenant une agriculture durable

Le maintien et le développement de l'agriculture ligérienne sont conditionnés à l'accessibilité à la ressource en eau. Elle permet au département d'être autonome dans sa production fourragère tout en garantissant une complémentarité entre les secteurs de production de fourrages irrigués (plaine du Forez) et les zones de coteaux qui les consomment (monts du Forez et du Lyonnais). Le Département de la Loire apporte son soutien au développement d'une agriculture de qualité et diversifiée. La régularité des productions est garantie par l'irrigation des cultures et est indispensable au développement du maraîchage, notamment biologique.

L'irrigation de près de 6 000 ha dans la plaine du Forez et l'alimentation en eau brute des villes de Feurs et Savigneux sont assurées par le canal du Forez, propriété du Département.



Le recours à l'irrigation et les économies d'eau sont des enjeux stratégiques pour l'ensemble de l'agriculture ligérienne. En raison du réchauffement climatique et de la répétition de plus en plus fréquente de périodes de sécheresse, ce sont des défis déterminants pour l'activité agricole locale. En plus du soutien à l'irrigation, le Département subventionne les dispositifs permettant de réduire la consommation d'eau potable des élevages, pour l'abreuvement du bétail ou le nettoyage des salles de traite par exemple. Il s'agit de dispositifs tels que les forages, les puits, les captages de sources ou les récupérateurs d'eau de toiture. Différents investissements sont finançables dans ce cadre : terrassement, acquisition de matériel, étude de la qualité du sol avant travaux si nécessaire.

En 2022, 33 dossiers de demandes d'aide ont été soutenus pour un montant total de subventions de 112 923 euros. Les dispositifs mis en place grâce au soutien financier du Département ont permis d'économiser 33 420 m³ d'eau potable.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Concevoir un développement maîtrisé des sports nature dans la Loire

Les sports de pleine nature font partie de l'ADN de la Loire. Le Département accompagne activement le développement de cette filière en veillant à l'ouvrir à tous les publics avec pour objectif de rendre le territoire toujours plus sportif et attractif.

Ainsi, le premier Loire Paddle Trophy a été organisé à Saint-Victor-sur-Loire en septembre 2021. Cet événement reconduit en juin 2022, vise à promouvoir une nouvelle discipline de sport nature et à valoriser ce site. Organisée comme une grande fête sur l'eau, cette manifestation offre aux sportifs de tous niveaux la possibilité de se côtoyer. Les épreuves permettent de découvrir la Loire côté canyon, en longeant les rives encore sauvages de Saint-Victor-sur-Loire. Le programme du week-end alterne entre courses, initiations au profit d'associations caritatives et gestes citoyens par une opération de nettoyage de la plage, dans un souci de préservation de cet environnement remarquable.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



En 2021, 80 participants ont été recensés au cours des deux jours d'épreuves, auxquels se sont ajoutés 40 participants le dimanche matin pour l'animation "Marche sur l'eau". L'édition 2022 a été écourtée en raison d'une météo capricieuse et a réuni sur une seule journée un total de 65 participants.



RECHERCHER LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Soucieux de l'héritage laissé aux générations futures, le Département s'engage dans la réduction des pollutions et des impacts sur l'environnement. Il veille à préserver la biodiversité sur son territoire, la qualité de l'eau et ses espaces naturels. En outre, il est attentif à être exemplaire pour ses propres pratiques.

Être exemplaire dans la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux

Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Le Département de la Loire s'est engagé dans la réalisation de son bilan carbone sur l'activité de ses services et de son patrimoine, ainsi que l'élaboration de son Plan de résilience climatique avec comme objectif de réduire son impact. La conduite de cette étude est mutualisée avec le Département de la Haute-Loire, dans le cadre de la coopération entre les deux collectivités. Un bureau d'étude commun a été missionné pour accompagner la réalisation du bilan et pour élaborer un plan de résilience spécifique à chaque collectivité. Des actions communes seront mises en perspective pour conformer leurs bénéfices et valoriser ainsi cette démarche partagée.

Dans le cadre de ce bilan, les principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre (GES) ont été identifiés : achats, consommations énergétiques, déplacements, immobilisations... En parallèle, des temps de sensibilisation sur le changement

climatique et les enjeux carbone ont été proposés aux agents qui peuvent être amenés à contribuer à la réduction des impacts GES de la collectivité. Plus de 50 agents sont directement associés à ce projet pour co-construire un ensemble d'actions concourant à la réduction de l'impact carbone de l'institution. Le futur Plan de résilience climatique de la collectivité devra s'inscrire dans une trajectoire conforme au Schéma national bas carbone (SNBC), qui cible une neutralité à 2050. L'année 2022 a été consacrée à la définition des actions avec pour objectif de valider dès 2023 un plan d'actions dans le cadre du budget primitif, suivi de sa mise en œuvre effective. Ce bilan carbone, ainsi que le plan de résilience, seront publiés sur la plateforme internet dédiée aux "Bilans de gaz à effet de serre". Une mise à jour sera effectuée tous les trois ans et permettra de faire un point d'avancement sur les actions entreprises, de les évaluer et d'ajuster le plan d'actions.

Mise en œuvre du Plan de mobilité de l'administration

Afin de lutter contre l'autosolisme lors des déplacements professionnels et domicile-travail des agents, le Département s'est doté en 2019 d'un Plan de mobilité de l'administration. Articulé autour de trois axes (sensibiliser, proposer des alternatives, accompagner aux changements), ce plan d'actions veut donner une impulsion pour promouvoir l'éco-mobilité. Ainsi, une cinquantaine de stationnements vélos supplémentaires répartis sur les principaux sites ligériens ont été mis en place (stationnements classiques et bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique). Une première flotte d'une quinzaine de VAE a été développée, répartie sur les principaux sites stéphanois de Montbrison et de Roanne.

Des actions de communication, d'information et de sensibilisation dédiées à la mobilité durable ont été proposées sur le site intranet du Département. Un réseau d'une quinzaine de référents mobilité relaye les bonnes pratiques auprès des services et fait remonter les besoins et demandes des agents.

Des animations pour développer l'usage du vélo sont proposées avec la contribution de l'association Ocivélo. Un webinaire "Code de la route vu du guidon" à destination de l'ensemble des agents a été organisé pour sensibiliser aux bonnes pratiques, à la sécurité et aux bienfaits du vélo. Des temps de sensibilisation au vélo et de présentation des VAE de service ont eu lieu sur tout le territoire pour inciter à la pratique au quotidien. Des sessions de formation théorique et pratique à l'utilisation des vélos et VAE ont été proposées aux référents de parcours de la Direction de l'insertion et de l'emploi avec le double objectif de sensibiliser en interne et de diffuser le vélo comme solution de mobilité inclusive auprès des bénéficiaires du RSA.

Enfin, un partenariat entre le Département et la Région vise à inciter au covoiturage par la promotion de la plateforme de mise en relation nommée "MOVICI". Le Département s'appuie sur ses sites internet et intranet pour communiquer sur ce partenariat et le promouvoir auprès du grand public et de ses agents.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :





Mettre en œuvre et suivre la politique de l'eau

Alimentée par trois puits de faible profondeur situés sur le site de Chassagny, sensibles aux pollutions diffuses (nitrates et pesticides), la commune de Balbigny a dû trouver des solutions pour diversifier et sécuriser son alimentation en eau potable. Le projet consiste à construire une usine de traitement, conforme aux normes actuelles, pour traiter l'eau captée par les trois puits et par un nouveau forage profond (70 m). Cet équipement, dont la mise en service est prévue à l'automne 2023, permettra de produire jusqu'à 1 640 m³/jour d'eau potable de qualité conforme à la réglementation. Sur un montant de travaux estimé à 2,5 M€, le Département soutient ce projet à hauteur de 200 000 € dans le cadre de l'appel à partenariat "eau et milieux aquatiques 2021".

Par ailleurs, pour compléter la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune d'un point de vue quantitatif, une interconnexion avec le Syndicat des eaux des monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY) est en

cours de réalisation. Regroupant 75 communes, dont 26 dans la Loire, le syndicat dispose pour principale ressource en eau, de la nappe d'accompagnement du Rhône (captages de l'île du Grand Gravier à Grigny). Dans le cadre de l'appel à partenariat "eau et milieux aquatiques 2022", le Département subventionne l'interconnexion avec le SIEMLY à hauteur de 41 075 € pour un coût total de l'opération de 164 300 €.

L'ensemble de ces travaux permettra à la commune de Balbigny de garantir une distribution d'eau potable de qualité et en quantité suffisante pour les habitants et les activités de son territoire.



Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Valoriser, ouvrir au public et promouvoir les espaces naturels

C'est parce qu'ils sont vivants que les Espaces naturels sensibles méritent d'être animés, découverts ou redécouverts sous un angle nouveau et participatif. D'avril à novembre, Le Département propose des animations gratuites sur cinq sites emblématiques : les forêts départementales de Lespinasse et du col des Brosses, Salvaris, l'étang David et Les Deux becs. Balades contées, bricolage forestier, land art, grimpe d'arbre, découvertes, sports... Pour la première fois, la Maîtrise de la Loire a proposé une balade musicale le long des sentiers de la forêt de Lespinasse. L'objectif des **Rendez-vous nature** est de sensibiliser toutes les générations aux enjeux de la préservation de notre nature. Cette programmation variée s'adresse à un public familial, mais aussi à tous les amateurs de nature.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire

Le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau est une obligation réglementaire. Des travaux de mise en conformité sont réalisés chaque année. Avant de procéder aux aménagements, il est nécessaire de réaliser des études qui sont souvent longues et complexes. Plusieurs ont été engagées en 2022 et permettront de réaliser des travaux en 2023. La principale intervention consiste à créer des aménagements permanents sous les ponts pour permettre notamment de concentrer les écoulements lorsque le débit de la rivière est faible, afin de faciliter le passage des différentes espèces piscicoles. Des passages "à sec" pour la circulation de la petite faune terrestre sont également aménagés lorsque les caractéristiques de l'ouvrage le permettent sans entraver le gabarit hydraulique. Ces interventions sont réalisées à l'occasion de chaque projet d'aménagement.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mieux prendre en compte les enjeux de développement durable dans les pratiques d'entretien et d'exploitation des routes

Le développement durable est une clé d'entrée permanente dans l'organisation de l'activité et dans la réalisation des travaux routiers. Signataire d'une convention avec les professionnels des travaux publics, le Département veille au respect des règles environnementales sur les chantiers. La prise en compte de l'environnement dans tous les appels d'offres est poursuivie et l'emploi de techniques à faible émission de gaz à effet de serre continue à être développé. Pour les couches de roulement, l'utilisation d'enrobés tièdes plutôt que d'enrobés chauds reste la priorité dans la définition des chantiers, il en est de même pour les enduits réalisés principalement à l'émulsion. La peinture à l'eau est utilisée pour la signalisation sur les chaussées dès que les conditions météorologiques le permettent.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Pour économiser les ressources naturelles, tous les enrobés rabotés sur les chantiers sont transportés sur des plateformes de recyclage. Par ailleurs, un chantier expérimental de retraitement d'une chaussée à faible trafic a été réalisé avec de la poix, sans apport de cailloux ni de bitume sur la RD39 à Mably. Cette technique pourra être réutilisée lorsque les caractéristiques de la route le permettront.



Procédé innovant sur la RD39

FAVORISER **LES SOLIDARITÉS**

La protection des enfants, le soutien aux plus fragiles et l'accès aux soins pour tous constituent des missions essentielles du Département. Cette solidarité active contribue à construire la société de demain.

S'appuyer sur les politiques sportive et culturelle pour accompagner les enfants confiés au Département

Le Département favorise l'épanouissement artistique et social des enfants et adolescents qui lui sont confiés. Co-construites par les services de l'Aide sociale à l'enfance, de la Culture et leur réseau de partenaires, les actions proposées favorisent la transversalité et jouent un rôle de soutien à la vie sociale et éducative. Les enfants sont amenés à se mobiliser sur différentes dimensions de leur développement parfois entachées par un parcours de vie complexe : confiance en soi, créativité, lien aux autres, respect et bienveillance au sein d'un groupe...

Au cours des ateliers, les enfants découvrent l'art comme un espace de ressource et de développement. Huit projets ont

vu le jour et ont permis à 92 enfants, accompagnés de 51 travailleurs sociaux de participer à des ateliers. Les professionnels de l'ASE ont participé à des journées d'exploration à la pratique artistique. En leur permettant de goûter au chant, au théâtre et à la danse et d'en ressentir les bienfaits, ils ont ainsi pu facilement communiquer auprès des enfants et les orienter vers ces ateliers de pratique culturelle. Par ailleurs, la Maîtrise de la Loire et l'ensemble Canticum Novum ont enregistré un disque intitulé "Le voyage d'Ottavia" pour les enfants de moins de 3 ans de la Pouponnière départementale. Cet objet musico-thérapeutique a été conçu pour accompagner les enfants dans leur quotidien.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Les actions organisées entre juillet 2021 et juin 2022 :

- quatre jours de chant lyrique pour les enfants de 7 à 12 ans suivis d'une représentation en présence du public dans le hall de la Comète,
- une exploration de l'univers de la danse contemporaine et hip hop pour des enfants de 7 à 16 ans dans les studios de l'Opéra de Saint-Étienne,
- 9 enfants ont été accueillis au Théâtre des Pénitents de Montbrison autour de la manipulation de marionnettes créées par le groupe,
- un parcours d'exploration du court métrage a été proposé à des adolescents dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec le festival du Ciné court à Roanne,
- en partenariat avec la Cité du Design dans le cadre de sa Biennale, enfants et travailleurs sociaux ont pu découvrir de façon conjointe les activités de création appliquées aux champs du commerce et de l'industrie.



Favoriser l'insertion par le sport

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA qu'il accompagne, le Département de la Loire a développé l'action "Sportez-vous vers l'emploi" visant à redonner confiance en soi et faciliter la remobilisation des personnes par la pratique d'une activité physique.

Cette action contribue, par l'entraide collective, à la remise en mouvement, à l'épanouissement global des bénéficiaires et à leur sortie de l'isolement. Organisée autour de 12 séances planifiées sur trois mois pour un groupe constitué de 12 personnes, cette initiative permet la découverte de différents sports (basketball, boxe éducative, golf, sports de voile, vélib, via ferrata, marche nordique). Elle cible des femmes et des hommes volontaires, éloignés de l'emploi, pratiquant pas ou peu d'activité physique et de tout âge. La diversité des activités proposées crée une forte dynamique de groupe où chacun peut trouver sa place. Ces pratiques sportives permettent de développer des compétences qui seront utiles dans le futur parcours

professionnel des personnes accompagnées. Le basket, sport collectif, permet de renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe. La boxe éducative, quant à elle, favorise le travail sur la posture de contrôle et de confiance dans la confrontation. Les sports de voile (kayak, aviron, dériveur), pratiqués en binôme, développent la complémentarité. Le golf améliore la posture générale. Le vélib donne accès à la mobilité par l'intermédiaire d'un mode de transport écologique et doux. La via ferrata permet aux bénéficiaires d'acquérir confiance en soi et dans les autres. Enfin, la marche nordique agit en faveur du rythme et de l'endurance. Six sessions, dans toute la Loire, ont déjà été organisées.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Favoriser l'intégration des personnes âgées et handicapées

Depuis 2021, la Communauté 360 (C360) s'est déployée de manière concertée entre les organismes gestionnaires, l'ARS et la MDPH. Point d'entrée unique, elle a pour objectif de créer une coopération renforcée au plus près des personnes en situation de handicap et de leurs familles avec le concours des acteurs qui œuvrent aux côtés de la MDPH. Cette démarche vise à se rapprocher des personnes qui en expriment le besoin ou confrontées à un risque de rupture de parcours. Les rôles et responsabilités ont été précisés afin de garantir bonne articulation et complémentarité entre les missions confiées à la C360 et celles de la MDPH.

En tant que membre et partie prenante de la C360, la MDPH participe aux réunions de son territoire et contribue au suivi des droits des personnes faisant appel au dispositif. Elle permet la transmission d'informations qui sont portées à sa connaissance après accord et dans le respect de la confidentialité.

Elle facilite notamment les démarches pour des prestations ou droits délivrés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Sur le plan opérationnel, une convention précise les objectifs, les modalités de fonctionnement, les niveaux de réponses apportées, l'articulation avec les autres dispositifs du territoire et les modalités de suivi et d'évaluation. Sur le plan des moyens, une convention de financement a été conclue entre l'ARS, le Département et le porteur de la C360 permettant de finaliser le montage juridique et financier. La C360 s'est dotée d'outils et référentiels internes et, grâce au soutien financier de l'ARS, recrutera un nouveau coordonnateur. À l'automne 2022, le Comité territorial, co-présidé par le Président du Département, la Préfète et le Directeur départemental de l'ARS, a permis de réaffirmer la mobilisation autour de la C360.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Élaborer un maillage de services au public ligérien

C'est au début de l'année 2023 que la future Maison de services au public devrait ouvrir au faubourg Saint-Antoine à Feurs. Ce lieu multi-accueil et multi-services viendra compléter l'offre de services proposée sur le site après l'installation d'une maison de santé pluri-professionnelle, dont une extension est en cours, et le déménagement à venir du futur siège de la Communauté de communes de Forez-Est.

Le Département de la Loire installera dans ces locaux les services du pôle vie sociale, et pourra travailler en proximité immédiate avec le Centre communal d'action sociale de Feurs, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse d'allocations familiales, l'Espace France Services porté par la communauté de communes, et la Police municipale. D'autres institutions pourront également être amenées à proposer des permanences. La mutualisation du lieu facilitera les coopérations et améliorera la lisibilité pour les habitants.

Une réponse immédiate sera apportée aux usagers qui seront orientés dès leur arrivée vers le bon service. Pour cela, les partenaires souhaitent proposer un accueil physique commun et harmoniser les horaires d'ouverture de leurs services. Des espaces individualisés, des bureaux mutualisés et un accès à des outils de visioconférence permettront de répondre aux besoins actuels des usagers et des agents dans un souci d'amélioration constante du service rendu.



Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



APPORTER DES RÉPONSES À L'ENJEU D'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT

La Loire dispose d'atouts liés à sa situation géographique et ses paysages. La richesse de son histoire et de sa culture, ainsi que la capacité de production et d'innovation des hommes et des entreprises qui peuplent ce territoire, font du département un lieu attractif, qu'il faut entretenir.

Mieux faire connaître la Loire en valorisant ses atouts

La démarche "Fleurissement et cadre de vie" vise à concilier embellissement, amélioration du cadre de vie et développement durable. Cette campagne s'intègre dans l'organisation du Conseil national des villes et villages fleuris, qui coordonne le label national des "Villes et villages fleuris" et mobilise près d'un tiers des communes françaises. En France, 4 626 communes sont labellisées dont 45 dans la Loire. Historiquement lié au tourisme, ce label a évolué au regard des attentes des citoyens et des enjeux de développement durable. Le label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et du lien social. Dans la Loire, la mission "Fleurissement et cadre de vie" est pilotée par l'Agence de développement touristique de la Loire (ADT), soutenue par le Département de la Loire, le GIE Hortiloire (groupement d'horticulteurs), le Crédit Agricole Loire/Haute-Loire, le campus de Montravel et une quarantaine de personnes,

membres du comité départemental. Les membres du jury départemental du fleurissement et cadre de vie ont visité 127 communes en 2022. Le concours est aujourd'hui davantage organisé comme une démarche d'accompagnement, en favorisant les échanges, le partage de bonnes pratiques et les retours d'expériences.

Plus qu'un panneau apposé à l'entrée des bourgs et agglomération, le label "villes et villages fleuris" est un gage de qualité et un indicateur du bien vivre dans nos communes.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Saint-Chamond

Valoriser les monuments historiques départementaux par l'innovation



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, un jeu interactif a été lancé au prieuré de Pommiers en Forez le 17 septembre 2022, invitant les visiteurs à prendre part à une quête interactive à travers 1 000 ans d'Histoire. Réalisé par Le Cercle des Mirages et soutenu par la Région AURA, ce jeu innovant a pour objectif d'étoffer l'offre de visite du site grâce à la création d'un parcours ludique et d'attirer davantage les jeunes (12-25 ans) et les familles.

Ce projet, qui comporte une dimension numérique, propose un parcours interactif adapté aux différents publics et offre aux visiteurs une expérience sensorielle innovante. Lors des journées européennes du patrimoine, les plus de 1 000 visiteurs (contre près de 350 en 2021) ont pu explorer la vie des habitants aux différentes époques traversées par le prieuré.

Pour résoudre les énigmes qui jalonnent cette aventure, munis d'un livret et d'une tablette, les visiteurs ont dû faire preuve de coopération pour avancer dans le jeu et se déplacer vers la zone suivante. La découverte de certains objets permet de déclencher les pistes audio et de donner aux visiteurs des informations historiques distillées au cœur de la narration.



Ce projet contribue à l'objectif de développement durable suivant :



Déployer l'usage numérique sur le territoire



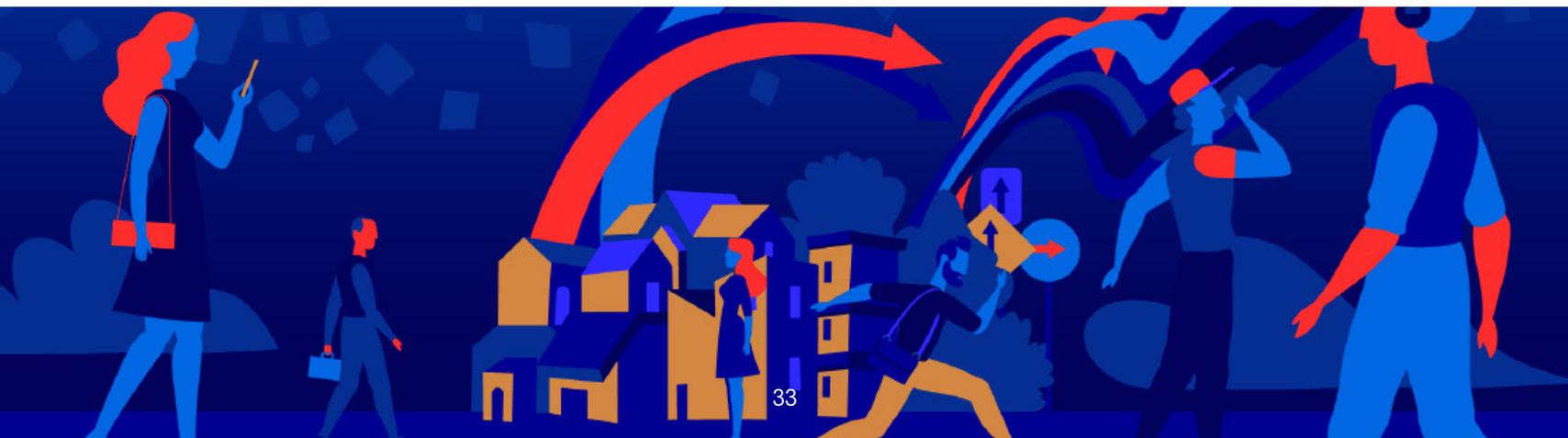
CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



Conseillers numériques France Services

En France, 13 millions de personnes sont éloignées du numérique. Depuis 2021, 45 conseillers numériques France Services ont été déployés dans la Loire auprès de 16 collectivités et de 12 structures associatives. Inscrits dans un écosystème existant, fort de près de 100 lieux de médiation et de pôles de ressources numériques, ils ont pour mission de proposer des ateliers de médiation numérique ou un accompagnement individuel. Réaliser des démarches en ligne, échanger avec des proches, prendre en main l'outil numérique, découvrir des opportunités, trouver un emploi ou une formation : l'objectif est d'accompagner les usagers vers l'autonomie. Parmi ces 45 conseillers numériques, 9 ont été recrutés par le Département.

L'un d'eux est dédié à la coordination et à l'animation de la communauté. Cette mission est menée en collaboration avec Zoomacom, centre de ressources en médiation numérique de la Loire. Un autre de ces conseillers est chargé de sensibiliser les agents et élus des collectivités locales à la cybersécurité. Les sept autres sont répartis au sein des directions opérationnelles des Pôles Vie sociale et Attractivité, animation territoriale et environnement. Le Département assure la coordination et l'animation territoriale de ce dispositif, en collaboration avec les services de la Sous-préfecture de Montbrison et l'Agence nationale de la cohésion des territoires.



Le numérique responsable

Le déploiement du numérique sur le territoire ligérien doit se faire de façon raisonnée dans le respect des Objectifs de développement durable. Ainsi, le Département a fait le choix de développer des actions en faveur du numérique responsable, aussi bien dans ses services que sur son territoire.

Un plan d'actions, s'appuyant sur les travaux du bilan carbone menés avec le Département de la Haute-Loire, est en cours d'élaboration autour de thématiques visant à l'optimisation des matériels, des usages, des logiciels et des pratiques. L'impact du numérique sur les émissions de gaz à effet de serre est analysé et pris en compte en faveur du développement de nouvelles pratiques plus responsables. Ainsi, une sensibilisation au numérique responsable des agents départementaux, co-portée par les directions des Systèmes d'information, de la Communication et de la Transition numérique, a été lancée en 2022 par le biais d'ateliers, de webinaires ou d'articles sur l'intranet de la collectivité.

Le Département souhaite que le numérique responsable et le numérique au service de la transition environnementale deviennent des thématiques prioritaires de l'Appel à partenariat Loire Connect. Une étude d'opportunité sera lancée prochainement, dans le cadre de l'Agenda 2030, afin de quantifier et de qualifier la nature des besoins, d'identifier les freins et les liens à tisser sur le territoire en matière de réemploi des matériels et d'inclusion numérique. Un recensement des pratiques en matière d'équipement des collectivités et des entreprises sera réalisé. En parallèle, une étude de l'offre locale et des pratiques en termes de collecte et de reconditionnement sera menée. Les besoins du public et des structures seront identifiés et croisés avec les offres disponibles pour permettre l'optimisation des redéploiements.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :





ADAPTER NOS PRATIQUES **AUX NOUVEAUX ENJEUX**

Le Département, conscient des enjeux auxquels il est confronté, doit continuer à être une collectivité exemplaire et responsable, tant dans la gestion de ses ressources, financières ou humaines, que dans la réponse qu'il apporte aux besoins de ses usagers.

Structurer la politique des ressources humaines pour l'inscrire dans une stratégie prospective

Politique handicap

Depuis de nombreuses années, le Département a construit une politique en faveur des personnes reconnues travailleurs handicapés. Identifié comme un partenaire de qualité dans le cadre de la convention qui le lie au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), il bénéficie à ce titre d'une aide de 500 000 € sur trois ans. Ces crédits sont répartis selon les orientations arrêtées dans le cadre de la convention, et permettent le recrutement de travailleurs en situation de handicap, le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes, le maintien dans l'emploi mais aussi des actions de formation et de communication autour du handicap à destination des agents.

En 2022, le taux d'emploi du Département s'élève à 6,78%. La collectivité s'est engagée à faire progresser ce taux tous les ans, avec comme objectif d'atteindre 6,90% en 2024.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Dispositif télétravail

Le télétravail, qui avait déjà été mis en place dans la collectivité avant la crise sanitaire, s'est fortement développé depuis, avec plus de 1 300 télétravailleurs recensés à la fin de l'année 2022. La campagne annuelle de candidatures a été remplacée par un recensement réalisé dans le cadre de l'entretien annuel des agents.

Afin de prendre en compte les évolutions du décret du 21 décembre 2021 modifiant les conditions de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature, et dans le cadre de la démarche engagée sur la durée annuelle du travail des agents du Département, la charte du télétravail a été mise à jour à la fin de l'année 2022 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023.



Renforcer l'utilisation des clauses de développement durable dans les marchés publics

Le Département de la Loire s'est doté d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) dès 2015 alors même que le montant total annuel de ses achats ne dépassait pas le seuil rendant obligatoire par la loi son adoption. La loi du 22 août 2021 dite "loi climat et résilience" ayant renforcé le rôle des SPASER, le Département s'est inscrit dans un processus de mise à jour de son schéma afin de prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires et la nécessité de disposer d'un outil évolutif répondant aux exigences actuelles.

Établi en concertation avec les acheteurs au cours de l'année 2022, le nouveau SPASER sera mis en œuvre en janvier 2023. Il prend en compte, pour chaque secteur d'activité, des

enjeux spécifiques, répondant aux objectifs de développement durable : réhabilitation énergétique des bâtiments, techniques innovantes permettant des gains environnementaux, utilisation d'écolabels, achats de produits issus du réemploi et du recyclage, égalité femmes hommes, insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi... Structuré autour de deux axes, environnemental et social, le nouveau SPASER s'organisera autour d'objectifs déclinés en actions par nature d'achats. Son efficacité sera évaluée tous les deux ans grâce au suivi d'indicateurs. L'adoption de ce nouveau SPASER sera un vecteur contribuant au développement de la stratégie d'achats durables et à la promotion de l'économie circulaire.

Ce projet contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Pérenniser et actualiser les outils de pilotage financier stratégique et responsable

Afin d'être acteur de la modernisation budgétaire et d'anticiper les changements en étant associé en amont des réformes, le Département de la Loire s'est porté volontaire auprès de la Direction générale des finances publiques pour expérimenter le **Compte financier unique** (CFU). Initialement prévue de débiter pour les comptes de l'exercice 2021, l'expérimentation a été reportée d'une année en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Le CFU s'inscrit dans une démarche de modernisation, de fiabilisation et de qualité comptable, qui vise à améliorer le pilotage financier de la collectivité.

Les éléments comptables relatifs à la trésorerie, à la gestion patrimoniale et aux engagements annuels et pluriannuels

étant regroupés dans un même document, l'information est plus lisible et plus transparente. La mise en place du CFU permet de prendre des décisions sur la base d'une analyse fiable et complète de la situation financière de la collectivité, d'optimiser la gestion du patrimoine, et de rendre la gestion financière plus lisible.

L'expérimentation du CFU lancée par le Département concerne les budgets principaux et annexes de la Maîtrise de la Loire et de la station de Chalmazel. Après évaluation, cette expérimentation devrait être étendue à toutes les collectivités en 2024.

Ce projet contribue à l'objectif de développement durable suivant :



DE L'AGENDA 21 À L'AGENDA 2030

Depuis 2010, le Département de la Loire conduit une démarche globale en faveur du développement durable du territoire. Trois Agendas 21 ont été mis en œuvre entre 2012 et 2021. Ces renouvellements successifs ont marqué la volonté du Département d'appréhender toujours plus globalement le développement durable du territoire.

Cette approche a impliqué davantage de transversalité. Ainsi, la stratégie a été portée par les élus de manière collégiale. Au sein des services, le déploiement du travail en mode projet permet de faire collaborer des personnes d'horizons et de métiers variés autour d'un projet commun.

Fort de ces expériences et de cette appréhension globale du développement durable du territoire, le Département s'engage désormais vers un Agenda 2030, contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. Avec **Loire 2030 Les clés pour demain**, le Département s'approprie ainsi la démarche et la décline de façon adaptée au territoire ligérien, au regard de sa capacité à agir et sur les thématiques et compétences qui sont les siennes.

L'AGENDA 2030

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA LOIRE



L'Agenda 2030 est le premier agenda politique partagé entre tous les pays du monde, quel que soit leur niveau de développement.

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

L'application à l'échelon départemental des principes du développement durable permet d'apporter des solutions aux dysfonctionnements majeurs générés par le mode de développement de nos sociétés. Les pouvoirs publics doivent donc agir sur les causes des problèmes et cela nécessite qu'une mise à plat des politiques soit menée. Ainsi, le développement durable influe sur toutes les dimensions du fonctionnement de la collectivité car il invite à une relecture transversale des politiques publiques qui sont conduites.

Le Département doit disposer d'une connaissance fine des activités qu'il pilote, et réaliser une analyse de chacune de ses politiques publiques, au regard des objectifs stratégiques qui leur sont alloués.

Depuis deux ans, le rapport annuel de développement durable présente dans sa deuxième partie, des indicateurs ayant vocation à faire état des moyens mis en œuvre, tant humains que financiers, pour améliorer le quotidien des Ligériens, et agir sur leur environnement. La mesure de leur évolution permet de valoriser les avancées mais aussi de conforter la nécessité de poursuivre l'engagement du Département de la Loire dans une démarche globale de développement durable à l'horizon 2030.



C'est par la mise en place d'une méthodologie adaptée que la démarche peut aboutir et permettre, pour les politiques conduites, de la transversalité et des impacts réciproques.

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE



Cible : Réduire de moitié au moins la proportion de femmes et d'hommes de tout âge souffrant d'une forme de **pauvreté**

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

21 679 ménages rencontrés par le service social départemental (+11,4%)

227 

aides financières d'urgence accordées (+7,6%)

188 mesures d'accompagnement social personnalisé (aide à la gestion du budget)

151 agriculteurs ayant bénéficié d'un accompagnement technico-économique (+51%)

260 journées d'intervention de techniciens de la Chambre d'agriculture (conseil technique et de gestion du quotidien, administratif et budgétaire notamment)

920 agents au Pôle vie sociale dont **569** travailleurs médico-sociaux et **6** écrivains numériques en accueil social
45 conseillers numériques dont **9** recrutés par le Département

16 361 
bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)

chiffre juin 2022

24 565 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) soit **26,6%** des plus de 75 ans dans la Loire (20,4% en France)

1 190 
aides accordées par le Fonds de solidarité logement (hors territoire de SEM)

1 195 personnes âgées et **2 619** personnes handicapées bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

LE CONTEXTE DANS LA LOIRE

Chiffres 2019

15,1% de la population générale en situation de pauvreté (Région : 12,8%)

26,1% des moins de 30 ans en situation de pauvreté (Région : 20,4% France 22,7%)

9% des plus de 75 ans en situation de pauvreté (Région : 8,6% France : 9,7%)

ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE



Cible : Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent sur un pied d'égalité, un cycle complet d'**enseignement primaire et secondaire, gratuit et de qualité**

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

48 collèges publics gérés par le Département  | **7,3 M€** pour les collèges publics 

 **5 M€,05** pour les collèges privés | **17 M€** pour les travaux de restructuration des collèges *année 2021*

82 800 € pour **45** structures sportives en collège représentant **19** disciplines *année 2022*

750 élèves formés au chant et à la musique par la Maîtrise de la Loire depuis sa création

LE CONTEXTE DANS LA LOIRE

23,5% d'hommes et **26,1%** de femmes diplômés de l'enseignement supérieur

38 953 collégiens (**27 130** en public et **11 823** en privé) *année 2021*

76 collèges (**50** publics et **26** privés)

514 collégiens en Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)

999 collégiens en Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)

586 écoles maternelles, primaires ou élémentaires

62 lycées (**35** publics et **27** privés sous contrat)

25 048 lycéens

(**18 683** en public et **6 365** en privé)



Cible : Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la **petite enfance** et à une **éducation préscolaire de qualité**

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

4 374 
assistants maternels agréés par le Département

205 
établissements d'accueil de jeunes enfants agréés par le Département (+6%)

54 structures bénéficiaires d'une subvention dans un projet local d'animation

46 maisons d'assistants maternels autorisées par le Département (+24%)



Cible : Faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'**égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire**, y compris universitaire

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

200 collégiens participants au Parcours digital (événement destiné à sensibiliser le numérique aux jeunes)



Cible : **Éliminer les inégalités** entre les sexes dans le domaine de l'**éducation** et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées et les enfants en situation vulnérable

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

1 100 

élèves et étudiants en situation de handicap transportés par le Département jusqu'à leur établissement scolaire (+10%)

922 enfants et jeunes orientés en milieu scolaire ordinaire et **1 623** vers un établissement ou service médico-social par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

11 fédérations jeunesse et éducation populaire aidées pour **1,3 M€**

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS



Cible : Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un **travail décent et un salaire égal** pour un travail de valeur égale

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

3 335 heures d'accompagnement de bénéficiaires du RSA en souffrance psychologique

153 personnes marginalisées accompagnées vers l'insertion



1 440 bénéficiaires du RSA sortis du dispositif par l'emploi ou la formation (+0.7%)

471 recrutements en contrat aidé (+33,8%)

9 730 personnes ayant bénéficié d'un accompagnement renforcé dans le cadre du dispositif LOIRE

4 805 heures d'insertion générées par les marchés publics du Département



478 jeunes bénéficiaires d'un chantier éducatif soit **16 490** heures d'insertion

49,06% des marchés publics du Département intégrant des clauses de développement durable dont des clauses d'insertion soit **72,5%** du montant total des marchés

LE CONTEXTE DANS LA LOIRE

13% de chômage chez les 15-64 ans (Région 11,5% France 12,9%)

FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES



Cible : Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

232 entretiens avec les architectes conseil du Département (192 particuliers et 40 collectivités)

14 168 personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et **10 397** de l'APA établissement soit **88,4 M€**

28 

résidences autonomie soutenues

4 045 bénéficiaires de la prestation compensatrice du handicap

1 016 bénéficiaires de l'allocation compensatrice tierce personne (financement des aidants aux personnes handicapées)



Cible : Renforcer les efforts de **protection et de préservation** du patrimoine culturel et naturel

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

4 

propriétés culturelles départementales : la Bâtie d'Urfé, le prieuré de Pommiers-en-Forez, l'abbaye de Charlieu et le couvent des Cordeliers

29 800 

visiteurs (impact sensible de la crise sanitaire et de la fermeture des sites) (+55%)

170 000 €

pour **6** projets portés par des villages de caractère



Cible : Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

15 véhicules électriques dans la flotte départementale

21 km de voie verte réalisée par le Département

8 boucles locales jalonnées sur le Roannais

14 cols emblématiques jalonnés (soit 17 montées)

130 km  de routes départementales aménagées pour le vélo



Cible : Assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, **à des espaces verts et des espaces publics sûrs**

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

11 collèges ayant bénéficié de travaux de mise en accessibilité en 2021



METTRE EN PLACE UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION



Cible : Proposer une **infrastructure de qualité**, fiable et résiliente, favorisant le développement économique et le bien-être humain

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

3 240 km

de routes départementales
aménagées et entretenues



1 570 ouvrages d'art contrôlés et entretenus

89 000 connexions à Inforoutes pour connaître l'état des routes



13 000 km

de fibre optique déployés

et **187 957** foyers et entreprises éligibles à la fibre

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES PAYS ET EN LEUR SEIN



Cible : Autonomiser toutes les personnes et **favoriser leur intégration sociale, économique** et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion, de leur statut économique

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

32 demandes d'aides financières auprès du Fonds d'aide aux jeunes (hors territoire SEM)

6 333 ménages accompagnés par le service social départemental

13 648 ménages ayant bénéficié d'interventions sociales ponctuelles

719 156 € versés aux bénéficiaires de l'APA pour adapter leur logement

80 000 € consacrés au développement des activités sportives pour les personnes en situation de handicap

8 manifestations et projets handisport ou sport adapté soutenus pour un total de **34 000 €**



Cible : Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de **politiques de migration planifiées et bien gérées**

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

467 mineurs et majeurs non accompagnés ayant fait l'objet d'une intervention

PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES



Cible : Préserver, restaurer et exploiter durablement les écosystèmes

LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT

Le Département gestionnaire de sites :

626 

Espaces naturels sensibles labellisés
par le Département soit

41 371 ha

230 000 visiteurs sur 4 ENS. **160 000** en 2021

950 000 € pour le suivi et la mise en œuvre de mesures compensatoires pour les aménagements de l'étang Frécon et la réduction des nuisances sonores sur le secteur du Pont Pascal Clément (Saint-Just Saint-Rambert)

Le Département en accompagnement
des projets de préservation :

31 

dossiers "milieux aquatiques" financés soit

311 071 € dans des
contrats territoriaux

37 nouveaux étangs intégrés dans les
démarches agro-environnementales
Plan Loire IV

212 projets de création
de mares subventionnés

23%  des terres agricoles
sous réglementation (PAEN, RB) soit

54 500 ha

70 ha
de surfaces agricoles
améliorées pour l'exploitation
(échanges de propriétés, travaux)

LE CONTEXTE DANS LA LOIRE

4 056
exploitations agricoles

266 700 ha de surface agricole utile
soit **48%** du territoire ligérien

29,9% du territoire
couvert par la forêt

4 141 emplois
liés à la filière forêt bois

loire.fr    

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. 04 77 48 42 42